

Nouveau Roland Garros



Source : mimram.com

Localisation :

Paris 16ème

- Couvrir le court central
- Installer un nouveau bâtiment pour l'organisation du tournoi
- Aménager un nouveau centre des médias
- 5 300 m²
- 5 000 places pour le nouveau cours

- 2012 : approbation de la révision du PLU
- 2014 : enquête publique
- 2016 : chantier

Grandes lignes du projet

Pour pérenniser la réussite du tournoi de Roland Garros et améliorer les conditions d'accueil du public, des médias et des joueurs, une rénovation d'envergure du stade a été décidée par la fédération française de tennis. Pour cela, certains bâtiments et équipements à l'intérieur du stade seront détruits pour dédensifier et fluidifier l'espace. Ainsi, le centre national d'entraînement est délocalisé depuis septembre 2015 sur le site du stade Georges Hebert pour laisser place à un centre médias de plus grande envergure. Surtout, l'actuel court numéro 1 sera remplacé par un espace gazonné, et un nouveau court de capacité supérieure sera construit au sein des Serres d'Auteuil. Le court central Philippe-Chatrier sera doté d'un toit amovible. La réalisation du projet a été confiée à l'architecte Marc Mimram.

Actualité

- Le tribunal de grande instance de Paris est appelé à se prononcer sur la solidité juridique du projet à la suite d'un recours contentieux.
- Le tribunal administratif de Paris, saisi en référé a suspendu les travaux jusqu'au jugement sur le fond.